



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Nationale Kommission zur Verhütung von Folter (NKVF)
Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)
Commissione nazionale per la prevenzione della tortura (CNPT)
Cummissiun naziunala per la prevenziun cunter la tortura (CNPT)
National Commission for the Prevention of Torture (NCPT)

P.P. CH-3003 Bern, NKVF

Haut-Commissariat aux droits de l'homme
Monsieur Malcolm Evans
Président du SPT
Palais des Nations
1211 Genève 10

Berne, le 9 novembre 2020

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les réponses de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) aux recommandations et observations qui lui ont été adressées par le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants suite à sa première visite en Suisse du 27 janvier au 7 février 2019 (CAT/OP/CHE/RONPM/R.1).

La Commission nationale de prévention de la torture tient à remercier la délégation visiteuse du Sous-Comité pour la collaboration et les échanges constructifs durant cette première visite en Suisse. Dans l'ensemble, la Commission a pris note avec satisfaction des recommandations et observations formulées par le Sous-Comité. Lors de son assemblée plénière en septembre 2020, la Commission a identifié les sujets prioritaires ainsi que les interlocuteurs pertinents pour une mise en œuvre efficace des recommandations contenues dans le rapport du Sous-Comité.

La Commission remercie le Sous-Comité de bien vouloir prendre en compte les considérations développées dans la réponse ci-jointe et reste à disposition pour tous renseignements complémentaires. La Commission vous informe par la présente qu'elle entend publier sur son site internet le rapport établi par le Sous-Comité conjointement avec la réponse de la CNPT en février 2021 (date prévue de réponse des autorités fédérales). La Commission demande au Sous-Comité de publier les rapports adressés aux autorités fédérales et à la CNPT ainsi que les réponses conjointement qu'en février 2021.

La Commission se réjouit de poursuivre le dialogue avec le Sous-Comité afin d'améliorer sa stratégie et méthodologie de travail ainsi que la situation des personnes privées de liberté en

Nationale Kommission zur Verhütung von Folter (NKVF)
Schwanengasse 2, 3003 Bern
Tel. +41 58 465 16 20
info@nkvf.admin.ch
www.nkvf.admin.ch

Suisse. Si la situation le permet, la Commission serait ravie de rencontrer une délégation du Sous-Comité pour un échange au début 2021 à Genève ou à Berne.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.



Regula Mader
Présidente de la CNPT

Annexe
- Réponses de la CNPT